



# Lasne Nature

Bulletin trimestriel  
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"  
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction  
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne  
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64

## La Réserve du Ru Milhoux devient la ZONE HUMIDE D'INTÉRÊT BIOLOGIQUE DU RU MILHOUX.



En date du 2 juin dernier, le Ministère de la Région Wallonne a publié un arrêté de création de la Z.H.I.B. du Ru Milhoux.

Le texte officiel stipule que :

Vu la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature et notamment les articles 2,4 et 41;

Vu l'arrêté de L'Exécutif régional wallon du 8 juin 1989 relatif à la protection des zones humides d'intérêt biologique, modifié par l'arrêté du

Gouvernement wallon du 10 juillet 1997 et notamment son article 4;

Vu l'avis du Conseil supérieur wallon de la Conservation de la Nature donné le 20 avril 1999;

Sur proposition du Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture,

### ARRÊTE :

Article 1 : Sont constitués en Zone humide d'intérêt biologique du Ru Milhoux les 3 ha 56a 19ca de terrains appartenant à l'asbl "Lasne Nature" (suivent les détails techniques, N.D.L.R.).

Article 2 : Les mesures de protection et de gestion de la Zone humide d'intérêt biologique du Ru Milhoux viseront principalement à augmenter la biodiversité du site en limitant certaines plantes envahissantes et consisteront en *divers travaux d'entretien et de gestion dont la liste figure sur le texte de l'arrêté.*

Nous sommes heureux que notre réserve dont le terrain avait été acquis, on s'en souviendra, en 1992, à la suite d'une souscription qui avait rencontré un immense succès, soit enfin reconnue officiellement.

Nous reprenons à partir de ce mois de septembre les journées mensuelles de gestion et serons heureux d'y accueillir toutes les bonnes volontés. (Voir les prochaines dates de gestion en page 12).

Rue d'Anogrune, près de  
Plancenot

## ENCORE UN PROJET DINGUE

Le collège des bourgmestre et échevins, et, pour les questions de voirie, le conseil communal de Lasne devront, en septembre, se prononcer sur l'acceptabilité d'un projet de lotissement qui concerne un terrain d'environ 2 hectares et demi, situé rue d'Anogrune, en bordure de la route, non loin du chemin de la Virère (à main droite en venant de Plancenot). Il est question de le diviser en 19 lots.

Ce que l'on sait déjà de ce projet par les affiches récemment apposées sur quelque 500 m en bordure de la rue d'Anogrune nous fait espérer que les autorités, à tous les niveaux de décision, jugeront qu'il est inadmissible. Un projet similaire avait d'ailleurs été rejeté par elles il y a un peu plus de deux ans.

Nous ne voyons pas que le demandeur ait tenu compte, depuis ce temps, de ce qui avait justifié à l'époque, notre opposition au projet ainsi que le refus du permis de lotir demandé.

Les incidences sur l'environnement impliquées par ce projet sont catastrophiques. S'il était réalisé, le lotissement prévu, outre qu'il compromettrait pour toujours l'intérêt paysager reconnu de la haute vallée de la Lasne, altérerait gravement le caractère architectural de notre commune et, notamment, en multipliant les tournants masqués, rendrait particulièrement dangereuse la circulation, intense à certaines heures, entre Plancenot et le centre de Lasne.

Dans son projet de schéma de structure de 1996, l'autorité communale avait affiché son intention de faire changer la destination du terrain en cause, lors de la prochaine modifica-

Suite en page 2



Le concours de photos de  
Lasne Nature se clôture  
ce vendredi 10 septembre.  
Apportez-nous vos photos,  
vos diapositives.



## ENCORE **ANOGRUNE** UN PROJET DINGUE

(suite de la 1<sup>ère</sup> page)

tion du plan de secteur : la zone aurait perdu sa destination d'habitat rural pour redevenir simplement agricole.

Il est à souhaiter que la Commune maintienne cette intention et arrive à la faire triompher : cela permettrait à la fois à l'environnement d'être préservé et au propriétaire du terrain d'être légalement indemnisé de la dépréciation résultant du changement de destination.

Nous souhaitons ardemment qu'il en soit ainsi.

**Fernand DEBREYNE**, section Urbanisme et Aménagement du Territoire

Monsieur André Ganshof van der Meersch nous signale qu'il n'a rien à voir avec le projet Anogrunne.

## TRANSPORTS AÉRIENS D'EXCEPTION

La sollicitude et le dévouement des Loiseaux pour leurs petits sont bien connus. Lorsque le nid est menacé, certains parents, effrayés s'envolent ; d'autres font face avec courage et n'hésitent pas à attaquer des prédateurs beaucoup plus grands qu'eux. Il n'est pas rare de voir un merle descendre en piqué sur un chat venu ravir ses petits, et un ornithologue trop curieux perdit un oeil en s'approchant trop de jeunes hiboux; le cygne peut se montrer fort belliqueux.

D'autres oiseaux usent de manoeuvres de diversion et s'efforcent d'entraîner le prédateur, ou supposé tel, loin du nid ou des jeunes encore incapables de voler, en simulant quelque blessure, se traînant en boitant ou ailes pendantes.

Un phénomène plus rare et beaucoup moins connu est le transport des poussins, en vol, pour les soustraire au danger.

On a observé ce fait peu commun chez



le moyen-duc, l'effraie, la hulotte, la buse, l'épervier, le busard montagu, le vanneau, le chevalier guignette.

Mais il est un oiseau qui mérite la palme comme déménageur : c'est la bécasse des bois pour laquelle il existe plus de 200 observations précises.

Elle peut enlever ses petits l'un après l'autre d'un nid menacé pour les transporter en vol vers un lieu sûr, essayant toujours de mettre un obstacle naturel entre l'ancien nid et le nouveau : haie, rideau d'arbres. Elle revient toujours très rapidement vers son nid, après le transport du premier jeune, pour mettre les autres à l'abri; le tout se passe en quelques minutes. Les distances parcourues sont généralement de 20 à 100 m, parfois plus.

Le procédé de transport est fort variable : sur le dos, entre les pattes, dans les doigts, mais plus fréquemment entre les pattes et le corps. Un ornithologue anglais fit, il y a un demi-siècle, un recensement du mode de transport : sur 209 cas, le jeune était porté 110 fois sous le corps de l'adulte, maintenu par les pattes (du transporteur), 37 fois entre les pattes, 38 fois par les pattes en position pendante et 13 fois serré par le bec sur la poitrine de l'adulte. Sauf quelques cas, il s'agit de la femelle.

Dans les années 70, sur 73 observations internationales, il y en eut 9 pour la Belgique.

Il est certain que ce mode de déplacement n'est pas sans danger pour l'oisillon transporté.

**Gilbert VAN AVERMAET**

(extrait de la revue "L'homme et l'oiseau").

## Le centre de revalidation des oiseaux de La Hulpe fait peau-neuve

**Le centre de revalidation des oiseaux de La Hulpe fait peau-neuve.**

Il y a déjà plus de vingt ans, sous l'impulsion de Jacqueline Vandervelden, se créait le Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (CROH) de La Hulpe. Pendant les premières années, le centre était relativement petit, puis, au fil du temps et avec son succès grandissant, il fallut construire de nouvelles cages plus grandes et aménager des petites mares pour que chaque oiseau blessé trouve la quiétude nécessaire à un prompt rétablissement. Le problème perpétuel était de trouver des fonds, non seulement pour la maintenance, mais aussi pour l'entretien et la réparation des installations.

La Région wallonne a décidé de soutenir financièrement le centre de revalidation de La Hulpe pour rénover et réaménager une grande partie de ses installations.

Leur inauguration officielle a eu lieu le samedi 26 juin. Après différents discours, le bourgmestre de La Hulpe prit la parole pour souligner l'importance du travail quotidien effectué par J. Vandervelden et sa petite équipe. Il rappela à juste titre que rares étaient

les personnes de la région qui ignoraient encore la présence du centre et que sa renommée dépassait largement les limites de notre province.

J. Vandervelden fut ensuite remerciée pour toutes les années de dévouement et d'acharnement qui ont permis à tant d'oiseaux de redécouvrir le plaisir de batifoler dans les airs. Elle fut nommée par le bourgmestre "citoyenne d'honneur de la commune de La Hulpe".

Avant de passer au drink, les invités purent découvrir les nouvelles installations sous les commentaires avisés de la maîtresse des lieux. Elle leur présenta tous ses pensionnaires : hérons, canards, buses, faucons, éperviers, chouettes, hiboux, martinets, pigeons, geais (et j'en passe), mais aussi tortues, furets et écureuils.

Que tous ces pensionnaires lui en soient vivement reconnaissants et que les valides puissent redécouvrir un jour la liberté.

**François HUPET**

Centre de Revalidation de La Hulpe : 50, avenue du Parc à 1310 La HULPE  
Tél. et Fax : 02/ 653 43 69  
E-mail: birdsbay@ping.be - Web site: <http://www.ping.be/birdsbay>

# QUELS DÉCHETS... OÙ VONT-ILS ?

Après des mois de tâtonnements le ramassage des sacs bleus et des papiers et cartons semble s'améliorer. Certaines personnes, dont les sacs bleus ou paquets de papiers et cartons n'avaient pas été enlevés, se sont découragées et ont repris l'habitude de mettre tout dans leurs poubelles, d'autres ne mettant pas dehors leurs sacs bleus le lundi soir, mais le mardi matin, ont retrouvé les sacs à leur place parce que dans leur rue le ramassage s'effectue très tôt le matin. D'autres encore, ayant lu distraitement les instructions ont mis dans les sacs bleus quantité de choses non recyclables... et les ont retrouvés pourvus d'une étiquette rouge, signe du refus.

Il est vrai que s'il est assez facile de mettre dans ces sacs les bouteilles de plastique, les cartons à boissons, boîtes à conserves, canettes et barquettes en aluminium, les choses se compliquent pour les divers récipients en plastique.

Comment savoir ce qui est recyclable (dans l'état actuel des choses) et ce qui ne l'est pas ?

Les récipients en plastique sont généralement pourvus sur leur fond d'un sigle triangulaire composé de 3 flèches, sigle au milieu duquel figure le chiffre 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc.

En gros, on peut dire que ceux marqués 1, 2 ou 3 peuvent être mis dans les sacs bleus. Il s'agit des :

**1. PET** (polyéthylène téréphtalate). Si le chiffre est absent, il y a, au moins, au centre du fond un petit rond, une cicatrice qui est la trace de sa fabrication par injection : bouteilles (eaux minérales, boissons gazeuses, bières, vins, boissons aux fruits, sauces, huiles, vinaigres), pots, boîtes.



**2. PEHD ou HDPE** (polyéthylène haute densité).

Il n'est pas transparent et se rencontre sous des formes très diverses. Les flacons possèdent une couture linéaire sur le fond, trace de la fabrication par extrusion : flacons (détergents, assouplissants, shampoings, bains moussants, cosmétiques, jerricanes, bouteilles de lait opaques avec bouchons vissables).

**3. PVC** (polychlorure de vinyle). Ils possèdent eux aussi une cicatrice linéaire : blisters, supports dans les boîtes de biscuits, boîtes d'œufs, bouteilles et flacons (eaux minérales non gazeuses, vinaigres, huiles, cosmétiques, droguerie).

Combien de fois n'entendons nous pas des personnes désabusées dire :

"À quoi cela sert-il, tout est tout de même envoyé à la décharge !"

Si dans le passé ce fut le cas et si, dans certaines circonstances, une partie de ces déchets aboutit dans les décharges, un effort très réel de recyclage est effectif depuis un certain temps.

Certains de nos lecteurs s'intéressent au devenir de ces déchets.

Voici les précisions que nous avons pu recueillir :

**Cartons à boissons** (style Tetrapak): acheminés vers la France, le carton est récupéré pour en faire du papier kraft, des mandrins et du papier de toilette.

**Verre**: recyclé en Belgique (jusqu'à quand ? Faillite Verlipack).

**Fer blanc, acier étamé**: traité par électrolyse en Belgique pour récupérer l'étain. L'acier est ensuite refondu et réutilisé.

**Aluminium**: envoyé aux Pays-Bas pour être refondu.



**Plastiques**: le PET coloré est envoyé en Asie tandis que le blanc va aux Pays-Bas où on en fait des flocons qui seront transformés en fibres de polyester en Irlande.

Les PEHD ou HDPE sont eux aussi envoyés aux Pays-Bas pour en faire flocons ou granulés qui sont utilisés pour la fabrication de seaux, poubelles, films pour l'industrie agricole. (Les bouteilles de lait ne sont actuellement pas recyclées).

Le PVC est envoyé à Liège et aux Pays-Bas pour en faire des tuyaux d'égout et des stabiloblocs destinés aux accotements des autoroutes.

(d'après les publications d'Eco Consommation Wallonie).

P.S. Les marchés de toutes ces matières étant très fluctuants, certaines utilisations ou destinations peuvent varier.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'asbl LASNE NATURE

Jeudi 28 octobre 1999 à 20 heures  
Centre sportif et culturel de Maransart, rue de Colinet 11.

À l'ordre du jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 1998-1999.
2. Confirmation de la nomination du commissaire aux comptes.
3. Rapport financier de l'exercice.
4. Perspectives pour 1999-2000, l'an 2000 étant celui du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'asbl.
5. Divers.
6. Verre de l'amitié.

Ce texte tient lieu de convocation. Les membres effectifs recevront une lettre personnelle de convocation à cette assemblée.

L'assemblée est ouverte à tous.



Depuis plusieurs mois, il n'est plus question que de dioxine, de viandes contaminées.

# DIOXINE ET

Ministère de l'agriculture.  
Nous avons reproduit dans notre bulletin de septembre dernier les princi-

## PRODUITS BIOLOGIQUES

Cette affaire, ces affaires, ont des répercussions dramatiques sur notre vie quotidienne et des conséquences économiques et humaines encore incalculables pour tous ceux dont c'est le métier de produire, d'écouler ces produits.

Nous ne tenterons pas ici de dresser l'historique de cette crise, d'autres s'y sont attelés avant nous, parfois sans succès, et cela d'autant plus que chaque jour nous livre son lot de nouvelles souvent contradictoires, d'affirmations, de démentis qui nous laissent sceptiques sur l'issue de ce bouleversement.

Nombre de consommateurs ont perdu confiance tandis que d'autres, fatalistes, disent tout haut ce que beaucoup pensent tout bas: il y a tellement

longtemps qu'on nous ment que la découverte du scandale ne change rien à l'affaire. Nous ingurgitons de la dioxine... et bien d'autres choses.

Cette crise a attiré l'attention de nombreux consommateurs sur les produits biologiques.

Leurs fournisseurs se sont rapidement retrouvés en rupture de stock car l'agriculture et l'élevage biologiques, compte tenu de leur développement limité, étaient incapables de faire face à cette explosion de demandes.

Nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs des avantages de l'agriculture biologique. Les événements récents nous donnent l'occasion de revenir sur le sujet, en nous inspirant du texte d'introduction du BIOTTIN dont une version augmentée vient d'être rééditée (1).

paux labels garantissant le respect des réglementations de l'agriculture biologique en Belgique, France et Allemagne.

Nous abstenant de toute publicité...et faute de place, nous ne pouvons donner ici la liste des lieux, producteurs, magasins, grandes surfaces et même restaurants où ces produits sont en vente ou en dégustation.

(1) Pour tout renseignement, adressez-vous à l'asbl NATURE & PROGRES  
520, rue de Dave, 5100 JAMBES  
Tél. : 081 / 30 36 90 - Fax : 081 / 31 03 06.  
Pour obtenir le BIOTTIN, il suffit d'envoyer une demande à cette adresse en y joignant 4 timbres à 17 F.

### QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

Les agriculteurs biologiques utilisent des méthodes de culture qui développent la fertilité et la vie microbienne des sols :

- travail du sol par des techniques douces (labour peu profond, aération du sol);
- rotation des cultures et semis d'engrais verts;
- fumure essentiellement à partir de matières organiques (fumier, compost, ...) et de substances naturelles (roches phosphatées, algues calcaires, ...);
- désherbage mécanique, thermique ou naturel;
- protection contre les maladies et les ravageurs par l'utilisation de variétés adaptées, la pratique de rotations longues.

L'utilisation de pesticides et de fertilisants chimiques de synthèse est interdite. En agriculture biologique, les élevages sont organisés dans le plus

grand respect des animaux et de l'environnement. La taille des troupeaux est en harmonie avec les pâturages et les parcours. Les étables permettent aux bêtes de se mouvoir librement sur une litière régulièrement renouvelée. La production "hors sol" est exclue. Le choix des races adaptées, une alimentation équilibrée à base de fourrages biologiques et exempte de stimulateurs de croissance permettent aux bêtes de vivre en bonne santé.


L'agriculture biologique se situe dans une démarche de respect de l'environnement, de développement durable et local. Exigeante en main d'oeuvre, elle participe au maintien d'un tissu rural dynamique.

L'agriculture biologique se propose d'offrir au consommateur un aliment sain, exempt de résidus chimiques et riche en éléments nutritifs essentiels.

### COMMENT RECONNAITRE UN PRODUIT BIOLOGIQUE ?

Les produits de l'agriculture biologique sont définis par un règlement européen (2092 / 91 modifié) qui détermine les conditions de production, de transformation des produits biologiques, les systèmes de contrôle

et de certification, l'étiquetage ainsi que l'importation des pays tiers. Chaque opérateur (producteur, transformateur,...) est contrôlé au moins une fois par an par un organisme de contrôle indépendant et agréé par le



Le balisage des sentiers...  
**De nombreuses personnes nous ont fait part de leur satisfaction à l'occasion du balisage des sentiers, par les services des travaux de la commune avec notre aide. Non seulement cela aide grandement les promeneurs, mais les invite à emprunter les chemins et sentiers sans s'en écarter et ainsi à respecter davantage le travail des fermiers. Ces sentiers seront encore mieux surveillés et entretenus par les services communaux. Nous en avons obtenu l'assurance.**

... ne plaît pas à tout le monde.  
**Ces succès ne sont pas du goût de tous puisqu'on nous signale déjà quelques cas de vandalisme (accidents et même vol !) dont ont été victimes quelques balises et deux poteaux placés récemment.  
Navrant !**



## La chronique de Françoise BORTELS

### PATRIMOINE SAUVÉ

En 1998, la chapelle Notre-Dame de Lourdes, au pied de l'église de Maransart, a été complètement sacca-gée. Sis à flanc de coteau ce paisible sanctuaire, presque confidentiel (promenade n° 12), offre une vue imprenable sur la vallée de la Claudine et la ferme d'Hubermont qui lui fait face. À l'initiative de la fabrique d'église, l'intérieur de la chapelle a été magnifiquement restauré dans un style plus simple et plus dépouillé. L'acharnement des vandales est effacé.

Cet édifice en brique et pierre blanche pour le soubassement a été construit en 1875 par le curé du village Antoine Baguet (Louvain 1834-Maransart 1881) et son frère Charles en reconnaissance de l'exécution d'un voeu comme l'indique la pierre dédicatoire seule rescapée du massacre. À l'extérieur, au-dessus de la porte, un bas relief figurant le Christ un bras tendu vers sainte Lutgarde, rappelle la présence cistercienne dans la région. La conjugaison de multiples bonnes volontés a rendu à ce site sa belle sérénité et la traditionnelle messe du 15 août, chère aux coeurs des Maransartois, a pu à nouveau être célébrée en cet été 1999.

### HIRONDELLES

À Thy-le Château, la direction de l'Institut Louis Marie pour enfants à problèmes, a fait placer des filets le long de la corniche du bâtiment afin d'empêcher les hirondelles d'y nicher. Conséquence: destruction de plus de 190 nids et emplacements.

Pourquoi cette mesure radicale? Pour les empêcher de salir de leurs fientes les fenêtres et l'entrée principale.

Il suffisait pourtant, nous l'avons écrit à plusieurs reprises, d'installer des planches pour éviter la chute des excréments.

Plainte ayant été déposée (délit punissable devant la loi) la direction a fait enlever les filets et décidé de placer les planches de protection.

Il aurait mieux valu commencer par là !

Il faut espérer qu'au printemps prochain, les hirondelles reviendront.



*Il nous arrive d'en recevoir, rarement il est vrai et il est normal que nous n'en tenions pas compte, et encore moins que nous en publions un extrait. Or quand nous publions une lettre ou un extrait de lettre, nous savons qui nous a écrit mais ne mentionnons jamais que les initiales de l'auteur afin que la discrétion soit assurée.*

*Fernand Debreyne, responsable de notre section Urbanisme, nous remet le texte qui suit et s'adresse aux auteurs des lettres non signées.*

Mesdames, Messieurs, signez s.v.p. vos lettres, et arrangez-vous pour qu'on sache (nous, Lasne Nature) qui vous êtes. Sinon, comment voulez-vous qu'on vous contacte, qu'on comprenne ce qui vous dérange et qu'on vous aide à obtenir ce que vous voulez de légitime ?

Hé oui ! À la section urbanisme de Lasne Nature, nous recevons aussi des lettres furieuses. La dernière en date nous reproche (dans les termes que l'on devine, et en menaçant de ne plus payer la cotisation), d'avoir autorisé (!) l'ouverture de tel scandaleux chantier chemin de Bas-Ransbeck.

La lettre n'est pas tout à fait anonyme... elle est signée illisible.

Cher Monsieur ou chère Madame, qui écrivez cette chose, avisez-vous pour une autre fois :

- que la section urbanisme de Lasne Nature n'a jamais rien à autoriser ou à ne pas autoriser ; ce qui se passe, c'est que quand la demande de permis d'urbanisme fait l'objet d'une enquête publique (c'est loin d'être le cas général) nous exposons au besoin nos observations par écrit à la Commune. Il n'y a pas de secrets : tout le monde peut évidemment demander à voir nos textes, nous résumons d'ailleurs nos avis lors de chacune de nos réunions mensuelles où tous les Lasnois sont bienvenus ;
- que lorsqu'il n'y a pas d'enquête publique, nous ne sommes avertis de l'ouverture de chantiers bizarres que grâce à la vigilance de personnes qui veulent bien nous contacter, des per-

sonnes comme vous !

- que dans des cas pareils, plutôt que de recevoir une lettre de semonce, nous préférerions qu'on dialogue, qu'on s'explique, qu'on nous informe entièrement : cela nous permet alors d'aller nous-mêmes à la Commune consulter le dossier s'il y en a un, ou de vous indiquer comment vous y prendre pour le faire.

Dans le cas qui nous occupe, nous ignorons même, comme vous, si le constructeur a reçu un permis d'urbanisme : s'il l'a, il ne l'a pas affiché, contrairement à ce qu'impose la loi, et s'il ne l'a pas on peut lui faire démolir ce qu'il a construit illégalement... Mais ceci est une autre histoire.

**F. DEBREYNE**



### A propos de l'éclipse

À l'initiative de Lasne Nature plus de 200 personnes se sont réunies le 29 juin dernier au Centre sportif et culturel de Lasne pour écouter avec intérêt l'exposé d'**Emmanuel Vuylsteke** sur l'éclipse du 11 août.

Cet exposé clair et didactique a duré près de 2 heures. Le nombre des questions qui ont suivi a démontré la curiosité de l'assistance et l'ensemble de la soirée a permis d'apprécier une fois encore la compétence d'Emmanuel Vuylsteke qui nous a présenté de très belles photos prises lors des éclipses totales auxquelles il a assisté. Qu'il soit ici chaleureusement remercié (... et qu'il s'attende à être encore invité pour d'autres exposés de cette qualité).

**D.d.M**

N'avez-vous pas oublié de payer votre cotisation ? Elle est valable 12 mois. Si vous doutez, appelez le 02/ 654 09 02. PENSEZ à un ordre permanent. Lasne Nature asbl. Compte 001 2326233 55 Merci pour votre aide.



Vendredi 29 octobre, à 14 heures  
sera inaugurée la  
**BOUCLE NATURE** de  
l'école Désiré Denuit

qui, sur son parcours de 3 km proposera la découverte, entre autres, de 18 espèces d'arbres illustrées par des panonceaux.

Nous avons interrogé José CHANOINE responsable de l'école sur la signification de la démarche.

*Pourquoi vouloir intéresser les écoliers à l'élaboration et à la maintenance de cette promenade ?*

Une école d'enseignement spécialisé se doit de (re)donner goût à l'apprentissage, un apprentissage fondé sur la recherche, l'activité, et le projet. Et l'offrir aux voisins, aux amis et promeneurs, et aux autres écoles de Lasne, c'est suivre une démarche amicale similaire à celle de Désiré Denuit (1905-1987) qui, d'enfant pauvre de Couture-Saint-Germain, devenu dirigeant de la rédaction du journal LE SOIR, consacra ses talents d'écrivain à l'histoire et à la VIE DE SON VILLAGE.

*Pourquoi faire partir cette BOUCLE de la cour de l'école et de sa mare ?*

Toute école doit être (re)connue pour que les enfants puissent y recevoir l'indispensable à toute éducation, la foi en l'avenir.

Accueillis là où ils vivent, vous découvrirez de magnifiques panneaux, des vitrines de réalisations, des expériences, avant de vous munir du CARNET DE LA BOUCLE NATURE et de vous désaltérer au robinet-fontaine.

*Qui est le promoteur d'un tel projet ?*

C'est la FONDATION ROI BAUDOIN qui est l'initiatrice d'une nouvelle façon de faire l'école, qui doit devenir un lieu d'excellence, de vie locale s'ouvrant sur son milieu, son village, sa commune... Notre projet sélectionné par la Fondation reçut un appui enthousiaste et efficace des asbl LASNE NATURE et LA LEÇON VERTE qui espèrent que d'autres groupes d'écoliers et de mouvements de jeunesse utiliseront le trésor des documents rassemblés dans le Pavillon d'accueil de l'école.

L'école Désiré Denuit est située au N° 2 du chemin du Catty à Ohain.

L'inauguration des installations de la BOUCLE aura lieu le vendredi 29 octobre à 14 heures.



*Dans notre numéro de juin, nous avons inauguré une rubrique destinée à familiariser les habitants de Lasne avec les activités des fermiers, eux qui ont façonné et façonnent les paysages et font la beauté de notre cadre de vie. Cette rubrique est rédigée par notre ami Willy Calleeuw en collaboration avec deux agriculteurs lasnois.*

*Si ces textes n'apprendront peut-être pas grand-chose aux anciens, à ceux qui ont des liens plus ou moins étroits avec le monde agricole, nous croyons qu'ils sont susceptibles d'intéresser la grande majorité de ceux qui par leurs occupations, ou parce qu'ils se sont installés depuis peu à la campagne, n'ont qu'une idée très vague de ce qui, au fil des saisons, est cultivé sur les terres de la commune.*

*Puissent ces textes sur "Les champs de Lasne" resserrer les liens de compréhension et de respect entre les fermiers et ces habitants "importés".*

En ce début de mois de septembre, les derniers ballots de paille sont récoltés. A partir de maintenant, les champs vont changer de couleur. Le jaune et le vert vont céder progressivement la place au brun, au fur et à mesure des nouvelles récoltes.

Ce sont les pommes de terre, les betteraves et les chicorées qui seront arrachées dès septembre, tandis que le maïs sera récolté à partir du mois d'octobre.

Dans nos campagnes, les pommes de terre sont principalement destinées à l'industrie alimentaire (frites, chips, purées en poudre). Une autre utilisation est la fabrication industrielle de l'amidon.

Les betteraves prendront la route des sucreries afin d'y être traitées. Les betteraves fourragères sont, ici, peu cultivées.

Savez-vous que des visites guidées de la Raffinerie Tirlemontoise de Genappe sont organisées pendant la

campagne betteravière (voir notre agenda en dernière page à la date du 11 novembre).

Et les chicorées, à quoi sont-elles destinées ?

Les racines de chicorée contiennent de l'inuline (1). Le rôle de l'inuline dans la chicorée est pareil à celui de la saccharose dans la betterave sucrière ou de l'amidon dans la pomme de terre. L'inuline peut être utilisée comme telle, soit être traitée pour donner des sirops de fructose et de glucose. L'inuline est une substance organique naturelle classée parmi les hydrates de carbone et fait partie des fructosucres. On la retrouve à l'état naturel dans divers fruits et légumes tels que l'oignon, l'ail, l'artichaut, le salsifis, le topinambour, le poireau, etc. L'inuline possède des propriétés qui seraient bénéfiques pour la santé : peu de calories (1kcal/g), effet bifidogène (développement des bactéries bifidus dans



l'appareil digestif), classée parmi les fibres alimentaires. La destination finale de l'inuline et de ses dérivés est l'industrie alimentaire où ils sont utilisés comme édulcorant, gélifiant et substitut de matières grasses. On les retrouve notamment dans la fabrication des produits "light". Mais des applications en chimie et en pharmacie existent également.

Le maïs (épis et tiges) sera récolté, broyé, puis ensilé, afin de fournir l'alimentation du bétail pendant la période hivernale. La culture du maïs destiné à la récolte des grains entiers est rare dans notre région. Les silos sont situés, en général, à proximité des exploitations agricoles, parfois en pleine campagne. Ils sont constitués du maïs récolté, tassé, parfois recouvert de pulpes de betteraves et enfin le tout est cha peau tée d'une bâche noire, elle-même maintenue en place par de vieux pneus. Le silo est ainsi à l'abri de l'air et de la lumière. Les matières végétales vont subir une fermentation lente.

Toutes ces récoltes d'automne vont faire l'objet d'un charroi lourd constitué de camions et de tracteurs avec remorques qui sillonneront nos routes de campagne et de village. Soyons prudents et vigilants.

Que vont devenir les parcelles après les récoltes ?

Après une récolte de céréales, certaines parcelles vont recevoir une couverture d'engrais vert constitué d'un

semis de moutarde ou de phacélie. Le rôle de ces plantes est double : capter l'azote résiduel du sol et éviter l'érosion de celui-ci. Cette pratique est une démarche écologique puisque la production de nitrate et la dégradation des sols seront freinées. L'agriculteur y trouve également un intérêt financier, les apports en engrais chimiques pouvant diminuer. Ces parcelles garderont leur couverture végétale jusqu'aux semis de printemps. Les parcelles qui ont vu pousser les froments cette année seront ensemencées, dès la fin septembre, par de l'orge d'hiver. Celles qui ont produit des betteraves et du maïs seront préparées pour recevoir les semis de froment d'hiver qui se feront entre octobre et décembre.

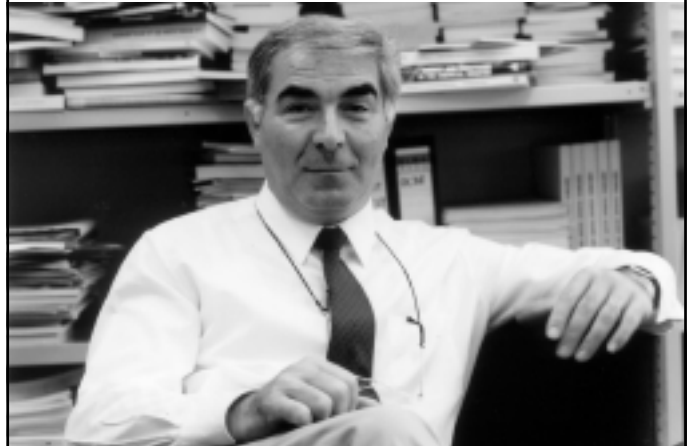
Mais les semis sont précédés d'une préparation de la terre, dont nous reparlerons dans une rubrique ultérieure. Toutefois, nous pouvons voir, à cette époque de l'année, des épandages de fumier sur les champs libres de culture. Le fumier est un mélange de déjections d'animaux et de la paille utilisée comme litière. Il est depuis toujours employé comme fertilisant. Mais dans ce domaine encore, des techniques nouvelles apparaissent (2). Peut-être avez-vous vu, au cours de vos promenades, des tas de fumier allongés, de forme régulière à section triangulaire ? Il s'agit de fumiers compostés. Cette technique consiste à valoriser les déchets d'animaux,

(Suite en page 9)

Mercredi 6 octobre à 20 h  
Centre sportif et culturel de  
Maransart.  
rue de Colinet, 11 à Maransart

Conférence du professeur

**Riccardo PETRELLA**



## Mondialisation et Développement durable Enjeux et perspectives

**Riccardo Petrella**, docteur en Sciences politiques et sociales de l'Université de Florence, professeur de Mondialisation de l'Economie à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve.

Il fut directeur du programme de "Prospective et évaluation de la Science et de la Technologie" à la Commission européenne.

Fondateur et Président du Groupe de Lisbonne. Membre titulaire du Club de Rome. Promoteur de la constitution du Comité mondial pour le Contrat de l'Eau .

Contre la compétitivité effrénée, RICCARDO PETRELLA propose un contrat social mondial pour une nouvelle déclinaison des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Au centre de ses préoccupations : l'homme et non le marché. Une vision de l'avenir reconfortante qui remet le monde à l'endroit et redonne place à l'espoir.

Riccardo PETRELLA est l'auteur de plusieurs livres et articles sur le développement régional, les villes, la localisation industrielle, la politique technologique, les relations entre société, science et technologie, les problèmes économiques et sociaux.

Parmi ses livres, citons :

LES LIMITES DE LA COMPÉTITION (1995)

LE BIEN COMMUN-ÉLOGE DE LA SOLIDARITÉ (1996)

LES ÉCUEILS DE LA MONDIALISATION (1997)

LE MANIFESTE DE L'EAU. POUR UN CONTRAT MONDIAL (1998)

**ENTRÉE LIBRE**



# L'ÉCOLE OUVERTE

## et l'exploitation des plantes

*Les écoles de Lasne s'investissent de plus en plus dans l'étude de la nature. Là on construit une mare, ici on prend en charge un bout de terrain qui devient une petite réserve naturelle. À l'école Désiré Denuit on réalise un projet dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, projet dont la première phase sera inaugurée le 29 octobre prochain (voir l'interview du responsable de l'école en page 6 de ce bulletin).*

*À L'École ouverte, ce sont une série d'expériences qui ont été menées avant les vacances et dont quelques élèves ont rendu compte. Nous publions ici l'essentiel de leurs textes.*

*Les élèves de cinquième année ont fait appel à notre amie Françoise Tobie, guide nature, afin de les aider à bien structurer leur travail concernant "L'exploitation des plantes par l'homme".*

### Observer la croissance des plantes

Alexandros et Guillaume écrivent pour la classe :

" Nous avons lancé des cultures de haricots et de petits pois pour observer la croissance des plantes et leurs besoins. Nous avons expérimenté ceux-ci à travers une série d'expériences. Nous avons lancé des plantations afin de vérifier nos hypothèses. Nous avons mis de la terre dans un grand bocal en plastique transparent et y avons semé des graines qui ont trempé une nuit entière dans l'eau . Nous les avons arrosées et soignées chaque jour à l'école. Nous avons constaté que les racines ont commencé à pousser avant la tige. Les haricots se sont développés plus rapidement que les petits pois. Nous les avons mesurés tous les deux jours et avons construit des graphiques de croissance et calculé les moyennes. La hauteur maximum des haricots est de plus d'un mètre et celle des petits pois atteint vingt centimètres. Nous avons également planté du maïs, des potirons, de la cressonnette. Nos cultures poussent de jour en jour. Nous attendons la lettre des enfants de première année, responsables du potager pour les replanter dans la partie expérimentale".

### Fabriquer du parfum

De leur côté, Louise, Garance et Alexia nous font part de leur expérience concernant la fabrication du parfum par les élèves de la classe:

"Nous avons décidé de fabriquer du parfum avec des huiles essentielles. Nous avons extrait de l'huile essentielle de citronnelle. Nous avons observé qu'il faut une énorme quantité de plantes afin d'obtenir une goutte d'huile essentielle. Pour le 14 mai, nous avons décidé de fabriquer du

parfum pour la fête des mères. Nous avons acheté une recette à un parfumeur ainsi que les huiles essentielles : muguet, rose, jasmin, Ylang-Ylang, basilic, clous de girofle, ... Pour obtenir une eau de toilette, il faut ajouter 9 % d'alcool afin d'éviter la concentration des huiles essentielles, et des mousses végétales pour éviter l'évaporation. Nous n'avons pas utilisé uniquement les pétales des fleurs mais aussi les feuilles, les bois, les fruits, les graines. Les plantes reprises dans la fabrication de notre parfum se cultivent dans le monde entier. Nous avons versé notre parfum dans un joli flacon au nom de maman et avons décoré la boîte en dessinant des fleurs. Quand nous l'avons offert à notre maman, elle ne s'attendait pas à un aussi beau cadeau".

### Plantes médicinales

Manoëlle, Tiziana et Agathe nous écrivent :

"Nous avons décidé de nous intéresser à la fabrication des médicaments à partir des plantes médicinales. Nous sommes partis en balade pour découvrir quelques plantes médicinales aux

abords de l'école. Nous avons longé le chemin de Strins, la route de Genval, le sentier 56, la route de Renipont et avons découvert les plantes suivantes : le pissenlit ou dent-de-lion, la prêle des champs, le plantain lancéolé, la carotte sauvage, l'armoise, l'ortie, l'églantier, la tanaïsie, le saule et le tilleul. Françoise Tobie, notre guide nature nous les a présentées. Elle nous a expliqué pourquoi les utiliser. Nous avons construit un herbier avec toutes les plantes médicinales rencontrées. Suite à nos prises de notes, nous nous posons beaucoup de questions quant à la transformation des plantes en médicaments. Madame Decrouez, pharmacienne, nous accueille dans son officine à Rixensart. Avec l'aide de ses collaboratrices, nous avons observé les principales transformations des plantes médicinales. Nous avons fait une infusion, une décoction, mixé des follicules, des feuilles pour fabriquer des gélules, préparé une crème de calendula et des suppositoires d'eucalyptus. Nous pouvons désormais réaliser à l'école une macération et obtenir de la teinture mère. Nous allons réduire en poudre des racines ou des graines avec un pilon et un mortier".

### Boisson apéritive

Enfin, Marc, Julie et Alexia nous expliquent pour la classe comment ils ont réalisé une boisson apéritive à base de plantes :

"Comme vous le savez, c'est bientôt la fête des pères. Nous avons pensé réaliser comme cadeau une boisson apéritive à base de plantes : la frênette qui convient bien à notre projet en cours. Nous allons faire cette préparation

(suite page suivante)







## AU SUJET DES SENTIERS

*Nous extrayons les passages essentiels de cette lettre :*

“C'est très bien de placer des poteaux indicateurs pour les sentiers, mais ne devrait-il pas être urgent de veiller à leur entretien ? A ce propos, un exemple parmi d'autres : le 58 (Bois des Pauvres) risque fort de ne plus être praticable pour longtemps si on n'y remédie pas (...) le chemin est un bourbier (...). Le croisement avec le sentier 9 (du Bosquet) est impossible à traverser à pied sec suite à des trous et ornières qui retiennent les eaux de pluie. Ce chemin très utile pour les écoliers et les promeneurs rejoignant Ohain au Centre sportif, est lui aussi dans un triste état (...) En espérant une solution à ce problème”

**E.D. Ohain**

*Nous transmettons, l'information au service des travaux de la commune qui, chaque fois que c'est possible, y remédie. Mais, il y a bien sûr des lieux particulièrement maudits qui demandent plus que de petits aménagements. Ceux dont parle notre correspondant jouxtent une ferme-entreprise siège d'un incessant va-et-vient d'engins lourds qui mettent à mal tout le secteur.*

*Cela dit, signalez ces points noirs au service des travaux de la commune ou écrivez -nous.*



## VALLÉE MENACÉE

Chaque fois que je rentre par la chaussée de Charleroi, je pénètre dans Lasne par Plancenoit puis par la rue d'Anogrune.

Chaque fois, c'est un enchantement de découvrir la vallée de la Lasne avec, en fond, le Bois Impérial.

J'apprends avec stupéfaction qu'un promoteur veut construire près de 20 villas le long de la rue d'Anogrune, ce qui détruirait complètement le paysage.

Il n'est pas possible de laisser faire une chose pareille. Après la tentative, non encore écartée, de défigurer le village de Couture, voilà un autre projet dément. Comme pour Couture, nous devons nous y opposer de toutes nos forces. Le sauvetage du caractère semi-rural de la commune est à ce prix.

**B.L Lasne**

*Nous n'avons pu encore étudier en*

*profondeur le dossier en question. Même s'il est mieux "présenté" que celui de 1996 (qui avait été refusé), il est tout aussi inacceptable. L'article, en première page, de notre ami Fernand Debreyne ne laisse aucun doute sur notre détermination.*

## CHATS ERRANTS

*Dans la dernière livraison de "La vie à Lasne", un court article est consacré aux chats errants, ce qui inspire à une de nos lectrices la lettre qui suit :*

La multitude de chats errants et faméliques résulte parfois de déménagements et de "radinisme", souvent de caprices et toujours d'irresponsabilité. Dénoncer le problème de la surpopulation féline est une chose, le résoudre en est une autre, qui concerne les propriétaires de chats, ceux qui les aiment et ne sont pas nécessairement les mêmes que les premiers et les pouvoirs publics, tout le monde somme toute.

Certaines communes ont entrepris des campagnes de stérilisation par des vétérinaires de leur choix en faisant appel à leurs administrés pour la capture des animaux au moyen de cages adéquates mises à leur disposition. Se développe ainsi un partenariat dans l'intérêt de tous. Pourquoi pas à Lasne ?

**F.R. Maransart**

*La parole est à l'autorité compétente.*

## L'ÉCOLE OUVERTE

(suite de la page 8)

dans une tourie grâce à la recette de Françoise Eliaers, une maman de la classe. Pour préparer cette boisson nous avons besoin de feuilles de frêne séchées et de racines de chicorée. Quand la boisson sera finie, nous allons la verser dans une bouteille que nous décorerons pour l'occasion”.

Merci à Françoise, à madame Decrouez, à Dominique, à Isabelle et Françoise qui ont pu nous consacrer un peu de leur temps précieux, de leur dynamisme et partager leurs compétences afin de rendre ce projet réalisable. Grâce à votre collaboration, “L'apprentissage pour la vie par la vie” défendu par Ovide Decroly sera possible et tellement plus passionnant pour nos enfants !

## Les champs de Lasne (II)

(suite des pages 6 et 7)

autrement que par le passé. Le compostage consiste à aérer des matières organiques en vue de déclencher un processus de décomposition de type aérobie (en présence d'air). Quels sont les avantages d'une telle pratique en agriculture ? Le fumier est assaini par l'élévation de la température du tas (jusqu'à 65-70° C) et les réactions microbiennes. Le processus supprime les mauvaises odeurs et les épandages sont possibles pendant la période de végétation et près des habitations. Le compostage diminue les coûts d'épandage par une réduction du volume à gérer. Il diminue les pertes d'azote dans l'environnement par lessivage ou ruissellement et enfin augmente la quantité d'humus stable dans le sol, donc il améliore la capacité de rétention en eau des sols et leur capacité à

fixer et à restituer les éléments fertilisants. Le compostage concilie donc à la fois les intérêts des agriculteurs et les impératifs de protection de l'environnement par une réduction du risque de pollution du sol.

Quelques dictons de saison : “À la Bonne Dame de septembre, tout fruit est bon à prendre” (8 septembre). “Automne en fleur, hiver plein de rigueur”. “À la sainte Catherine, tout bois prend racine” (25 novembre).

**Willy CALLEEUW**, avec la collaboration de deux agriculteurs lasnois.

(1) “La culture de la chicorée industrielle” 1ère édition-1994. Ministère de l'Agriculture.

(2) “ Les livrets de l'agriculture n°3- Le compostage des fumiers” - Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Agriculture.



# LES RETOMBÉES DES PLUIES ACIDES

On en parle de plus en plus, un peu partout dans le monde.

Les pluies acides ont des conséquences catastrophiques sur l'environnement :

dépérissement des forêts, appauvrissement des sols, prolifération des algues dans les cours d'eau (et des mousses dans nos pelouses...) et tant d'autres maux liés à notre santé en général. Le sujet est tellement vaste que nous ne pouvons que l'effleurer.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Notre société industrielle hypersophistiquée, que nous n'avons pas toujours choisie, mais dont nous faisons partie, pollue et acidifie l'atmosphère de notre planète par une concentration excessive de divers oxydes et métaux lourds.

Cette acidité est entraînée par les pluies et finit par pénétrer dans le sol, en quantité toujours plus importante et cela, tant que nous n'aurons pas trouvé d'alternative à la **cause** de ce phénomène.

Que se passe-t-il au niveau du sol ?

Un sol bien équilibré est un support vivant constitué de milliers d'espèces de bactéries (1), accompagnées d'une multitude d'autres êtres vivants, dont le ver de terre (2).

Ces micro-organismes ont comme mission de transformer toute matière organique, végétale ou animale, en HUMUS, matière noble par excellence. A ces travailleurs acharnés, il faut des conditions bien déterminées :

- un sol aéré en profondeur et suffisamment humide ;
- une nourriture abondante et variée équivalant à un taux d'humus d'au moins 2 % (3) ;
- un P.H. dont les limites extrêmes ne peuvent pas dépasser 5,5 à 7,5, le taux idéal étant de 6,7 (4).

Étant donné que le degré d'acidité ne fait qu'augmenter et dépasse souvent les limites acceptables, une part de la vie microbienne du sol n'a d'autre choix que de se réfugier dans les couches plus profondes. Privée d'air et de nourriture, elle ne tarde pas à disparaître.

La terre vidée de sa substance va se refermer, s'asphyxier, se tasser, s'éroder, pour ne plus devenir qu'un support, un désert.

A leur tour, par manque d'oxygène, les racines des arbres et des plantes ne trouvent plus le support nécessaire à leur survie et dépérissent lentement. (5)

Que faire ?

D'abord, il faut savoir que le rétablissement d'un sol usé, négligé, est l'affaire de nombreuses années (5 à 10 ans minimum). Il est plus difficile de faire que de défaire.

Il est manifeste que la nature procède selon des lois et que toute chose y a un but. Il ne faut pas fumer la terre avec n'importe quoi. Il ne faut pas non plus exagérer dans les quantités de matières à apporter. Il vaut mieux procéder par petites doses régulières.

La lumière, la chaleur, l'eau, les forces physiologiques, les influences de plante à plante, et d'autres actions connues ou méconnues jouent un rôle important dans l'édification d'un organisme vivant.

Il existe des solutions pour atténuer les effets de l'acidité

On a essayé le chaulage pour "neutraliser" l'acidité selon les bonnes règles. Les résultats furent décevants, la chaux avait été entraînée dans les couches profondes du sol, sans en faire profiter la végétation de surface; en plus, la chaux avait tendance à "fermer" le sol, diminuant ainsi l'aération interne. (6).

Le résultat fut cependant meilleur avec de la chaux magnésienne.

Tous les efforts seront vains tant qu'un bon travail du sol n'aura pas été accompli, soit par **drainage** (sans avoir corrigé l'équilibre hydraulique des terres, on ne peut pas y faire naître l'humus (7) soit par sous-solage (avec les outils adéquats allant de la fourche-bêche à la sous-soleuse). L'ameublissement en profondeur et la bonne aération du sol sont indispensables à la réussite.

Le **compost**, enfin, qui est à la base fondamentale d'une amélioration de la structure du sol. Ceci nous concerne tous où que nous soyons. Nous devons apprendre à recycler **tous** les déchets

organiques mis à notre disposition dans la nature, les plus variés possible, afin de reconstituer là où c'est le plus nécessaire, une **couverture protectrice** (la terre doit toujours être recouverte).

Notre tâche à tous est d'arriver à augmenter suffisamment la teneur en humus pour arriver à mettre en place une véritable "couche de vie", capable de renforcer les racines des plantes, freiner l'érosion, rendre vie à nos cours d'eau.

C'est une question de volonté collective.

**ERIK SEVERIN**

- (1) Il existerait en moyenne l'équivalent de 250 millions de bactéries par gramme d'échantillon de terre.
- (2) Un ver de terre produit par jour plus de son propre poids en humus. Jusqu'à une profondeur de 14 cm de la surface visitée, environ 1 % du poids total du sol passe par son tube digestif !
- (3) 2% d'humus correspondent environ à 450 kg de matières organiques à l'are.
- (4) Indicateur d'acidité ou d'alcalinité.
- (5) Une terre ne peut pas vivre de ses réserves lorsque le seuil de fertilité tombe en dessous de 1,5 %.
- (6) Pour rendre la chaux assimilable au sol, on la mélangera au préalable au compost. L'idéal est d'utiliser du Maerl ou algues calcaires pour nos jardins.
- (7) Les terrains mal drainés à teneur organique élevée tendent à former de la tourbe ou acide humique.

## Références :

- "La fécondité de la terre" par E. PFEIFFER.
- Exposition "Vivre ou survivre" Musée d'Histoire Naturelle et "Sous l'arbre de vie" par Fr. VANDEN BRANDE

## LIQUEUR DE PRUNELLES

Lavez 1 kg de prunelles ridées par les premières gelées d'octobre. Séchez-les dans un torchon avant de les concasser et de fendre leur noyau. Jetez-les dans un pot en grès. Couvrez-les de 4 l d'alcool "de bon goût" coupé à 40° (40 cl d'alcool pour 60 cl d'eau distillée).

Laissez macérer pendant 4 semaines en veillant à remuer votre pot en grès chaque semaine. Après ce mois écoulé, faites bouillir 1 litre d'eau et 3 kg de sucre dans une bassine en cuivre à confiture. Laissez cuire "au grand bouill". Vérifiez votre cuisson en trempant le bout d'une cuillère dans votre sucre puis dans l'eau froide. Formez une boule du bout de vos doigts : elle doit être moelleuse.

Versez le contenu de votre macération sur votre sucre et mélangez doucement. Attendez son refroidissement complet avant de filtrer et de mettre en bouteilles.

Patiencez encore un mois avant de goûter votre liqueur de prunelles bleues. (D'après "Colette Gourmande", chez Albin Michel).

P.S. Ne laissez pas fruits et noyaux macérer pendant plus de quatre semaines.

## LAISSEZ-NOUS NOS PATTES

Dans notre dernier numéro nous évoquions la campagne menée contre la consommation des cuisses de grenouilles et l'appel fait aux restaurateurs pour qu'ils renoncent à les mettre à leur menu.

L'association AVES qui a lancé cette campagne a contacté les restaurateurs auxquels elle propose de publier la liste de ceux qui s'engageraient à :

1. Ne pas servir de pattes de grenouilles.
  2. Afficher l'autocollant de la campagne à leur devanture.
  3. Accepter que le nom de leur établissement soit mentionné dans les publications d'Aves.
  4. Renvoyer, signé, un formulaire certifiant leur engagement.
- Trop rares encore sont les restaurateurs qui acceptent de souscrire à ces conditions, le plus souvent pour des questions de manque à gagner.



Les autocollants peuvent être commandés au prix de 20 F pièce à "Action restaurants" chemin du Vieux Thier, 6 à 4190 FERRIERES qui joindra à votre envoi un bulletin de versement.

D'autre part, nous apprenons par "TRAFFIC EUROPE", organisme chargé de l'application de la Convention de Washington, que l'importation des pattes de grenouilles en Belgique et au Luxembourg a chuté de 3.548 tonnes en 1995 à 1.807 tonnes en 1997 (une chute de près de 50%). Cela signifie-t-il que les sources se tarissent dans les pays exportateurs ou que la demande est moins forte chez nous ? Nous voudrions espérer que la seconde raison soit la bonne.

## La bataille des annuaires téléphoniques

Depuis plusieurs années la "guerre des bottins" entre ITT et Belgacom battait son plein, ce qui valait à tous les abonnés au téléphone de se voir imposer chaque année 2 x 3 énormes volumes (soit environ 10 k de papier !).

Ce gaspillage scandaleux avait provoqué de multiples protestations non seulement de ceux qui - nombreux - étaient scandalisés par ce gaspillage, mais aussi des annonceurs qui étaient contraints de payer deux fois leurs encarts publicitaires.

En divers lieux, les consommateurs se

mobilisèrent. À Verviers furent élevées sur la Place Verte d'énormes pyramides de bottins et certaines communes en étaient arrivées à instaurer une taxe sur la distribution des annuaires.

Enfin, en 1997, les discussions reprirent entre les concurrents pour arriver à l'accord de juin 1998 prévoyant que, désormais, il ne sera plus édité qu'un seul jeu d'annuaires téléphoniques. Plusieurs années de gaspillage, pour en revenir à la case départ.

## Code de bonnes pratiques du riverain

Le Contrat de rivière Dyle et affluents a publié une brochure consacrée à nos droits et obligations en matière de déchets, texte principalement destiné aux riverains et dont il est possible de se procurer l'intégralité sur simple demande au n° 010/ 61 57 77 du Centre culturel du Brabant Wallon.

Nos rivières sont souvent devenues le réceptacle de déchets divers : encombrants, déchets de tonte, etc. qui les polluent de façon plus ou moins grave. Leur abandon se fait en totale méconnaissance des conséquences sur la rivière, et au mépris de la loi. Parfois, nous en sommes les auteurs involontaires ou inconscients.

Ce petit guide de bonnes pratiques du riverain n'a d'autre ambition que d'informer le citoyen, dans un langage clair et accessible, de ses droits et de ses obligations en matière de déchets.

Un exemple ? Prenons le sujet des déchets verts.

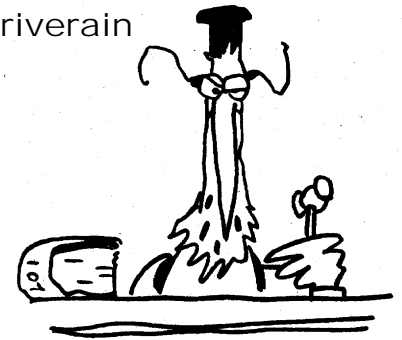
Il est fréquent de voir des riverains déverser sur les berges les tontes de pelouse, le produit de la taille des haies, les feuilles mortes, voire les épluchures de légumes.

Certains pensent que puisqu'ils sont biodégradables, ces déchets ne sont pas gênants.

Rien n'est plus faux. Ces déchets menacent la stabilité des berges. Ils provoquent une asphyxie des plantes, le pourrissement de leurs racines et peuvent déstabiliser ces berges lors de fortes pluies.

Ils polluent le ruisseau. Les résidus de tontes se décomposent, contribuent à la pollution organique du cours d'eau, à son eutrophisation.

Ces déchets provoquent un enrichissement du sol en nitrates et l'apparition de liserons, d'orties au détriment de la végétation caractéristique des berges



(baldingère, reine des prés, iris...) et de la faune qui y est liée (libellules, éphémères et autres insectes). L'accès des berges est rendu difficile.

Enfin, ils empêchent le bon écoulement des eaux.

Branches et déchets végétaux forment des petits barrages où viennent s'accumuler d'autres objets flottants (les sacs en plastique !). En cas de crue ces barrages provoquent une élévation anormale du niveau des eaux, et des inondations.

## Valeureux pompiers

Un cerf volant s'était accroché dans la cime d'un arbre. Un matin, on remarqua qu'un oiseau s'était emmêlé dans de fil de ce cerf volant, et l'oiseau se débattait au sommet de l'arbre. Impossible d'aller le délivrer à une telle hauteur.

On fit appel aux pompiers de Wavre qui à l'aide de la grande échelle acceptèrent de venir délivrer cette chouette de sa position périlleuse.

Après quelques jours passés au Centre de réhabilitation de La Hulpe, elle put reprendre son envol dans son territoire.

Merci à ces valeureux pompiers, qui sont incontestablement hommes de grand cœur.

(Communiqué par Birds Bay, Centre de réhabilitation de La Hulpe).



# AGENDA

## SEPTEMBRE

- Vendr. 3** de 18 à 21h **SALON VALERIANE** au Palais des Expositions de Namur. Thème de l'année : L'ARBRE ET LA VIE
- Sam. 4** de 10 à 19h Programme complet sur demande à Nature et Progrès, 520, rue de Dave à 5100 JAMBES-
- Dim. 5** de 10 à 19h **NAMUR** (joindre 2 timbres à 17 F).
- Sam. 11** Les journées du Patrimoine.
- Dim. 12** Thème de cette année : l'architecture.
- Dim. 19** **JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.** Rendez-vous sur place (rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye et face au n°2 de la rue) à partir de 9h30 ou à tout moment de la journée. Bottes indispensables. Potage à midi. Annoncez votre venue en téléphonant au 02/ 653 55 79 ou au 633 30 29.
- Dim. 19** **STOKKEM - 46<sup>ème</sup> JOURNÉE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE** (se déroulant alternativement en Flandre et en Wallonie). Rendez-vous dès 9h30 à l'École primaire de l'Etat, Brammertstraatje 12 à Dilsen-Stokkem. Exposition, visites, excursions. Thème : "Restauration de la plaine alluviale de la Meuse". Tous renseignements et programme au secrétariat : rue des Écoles, 21 à 5670 à Vierves sur Viroin. Tél.: 060/ 39 98 78. Fax: 060/ 39 94 36.
- Jeudi 30** Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet. **RÉUNIONS DE LASNE NATURE.** À 19h30 : permanence du groupe sentiers et à 20h : réunion générale de Lasne Nature.

## OCTOBRE

- Vendr. 1** de 13 à 18h Jardins de l'abbaye d'Aywiers **FETE DES PLANTES ET DES JARDINS.**
- Sam. 2** de 10 à 18h Thème : Fruits et baies, gloires de l'automne. 130 exposants - Expositions - Démonstrations-
- Dim. 3** de 10 à 18h Tailles - Escalades d'arbres - Décorations - Jeux et observations - Visites guidées.

- Merc. 6** 20h au Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet : conférence du professeur **Riccardo PETRELLA** **MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENJEUX ET PERSPECTIVES** voir détails et tous renseignements en page 7.
- Dim. 17** **JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.** (Voir texte du dimanche 19 sept.).
- Jeudi 28** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LASNE NATURE** 20h Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet. (Voir communiqué en page 3).
- Ven. 29** 14h **Inauguration**, à l'École Désiré DENUIT, 2, chemin du Catty à Ohain, de la **BOUCLE NATURE** patronnée par La Fondation roi Baudouin, la Province du Brabant Wallon, Lasne Nature et La Leçon verte. (Voir p.6.)

## NOVEMBRE

- Jeudi 11** **VISITE DE LA SUCRERIE DE GENAPPE.** Rendez-vous à 10h, en face de l'entrée, n° 1 rue de la Sucrierie à 1470 GENAPPE. Enfants admis au delà de 10 ans. Bottes indispensables (une partie de la visite se fait au dehors). Inscrivez-vous au n° 02/ 633 27 64 (Lasne Nature).
- Dim. 14** **JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.** (Voir texte du 19 septembre).
- Jeudi 25** Centre sportif et culturel de Maransart, 11, rue de Colinet. **RÉUNIONS DE LASNE NATURE.** À 19h30 : permanence du GROUPE SENTIERS et à 20h : réunion générale de Lasne Nature.
- Sam. 27** À l'occasion de la Sainte-Catherine (quand tout bois prend racine), distribution d'arbres et arbustes par les services de la commune, place du Jeu de Balle à partir de 10 heures.

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

**Présidence :**  
Jean-Marie DEBATTY au 633 20 10.  
**Secrétariat et rédaction :**  
Didier GELUCK au 633 27 64.  
**Trésorerie :**  
Joël DULLIER au 654 09 02.

**Groupe Sentiers :**  
Jacques COLARD au 353 02 44.  
**Réserve naturelle du Ru Milhoux :**  
Erik SEVERIN au 653 55 79 après 20h.  
**Conservateur de la Réserve :**  
Eric de MEVIUS au 633 30 29.

**Contacts avec les écoles. Flore, faune :**  
Françoise TOBIE au 633 35 03.  
**Eau et pollutions :**  
Alain CHARLIER au 633 41 93 après 18h.  
**Urbanisme, Aménagement du territoire :**  
Fernand DEBREYNE au 633 13 50.  
**Groupe Batraciens :**  
Johanna LEUPEN au 633 24 71.

**Tél et fax de  
Lasne Nature:  
02/ 633 27 64**

## MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## SOLUTION DU N° 38

1	M	A	R	R	O	N	N	I	E	R
2	A	C	A	C	I	A		O	T	E
3	D	A	M		S	M		T	A	N
4	R	N		B	O	U	C	A	N	A
5	E	T		I	N	R	A		C	R
6	P	H	O	T				C	O	D
7	O	E	M		B	I	R	U	N	I
8	R		U	Z	O		T	I	N	E
9	E	N	T	E	N	E	B	R	E	R
10	S	T	A	N	N	I	F	E	R	E

### Horizontalement

- Mammifère ongulé. • 2. Essence de l'homme. • 3. Très petite quantité. - Dieu guerrier, maître du Tonnerre. • 4. Interdite.
- Station thermale d'Italie. - Quelquefois y va l'eau (de dr. à g.).
- Perdis. • 7. Consonnes d'un petit pied. - Les automobilistes y ont recours. • 8. Éléments de cellules de rétine. - Sur la Tille.
- Assemblée au moyen de cordage. - Branche mère de l'Oubangui.
- Ragoûts.

### Verticalement

- Il se confond avec la tige. - Organisme de radio et de télévision.
- Abri rudimentaire. - Apprêts pour la consommation. • 3. Bois d'une espèce d'acacia. • 4. Rongeurs. • 5. Un anglais. - Pépinière d'huiles. - Préfixe. • 6. Démonstratif. - Toujours intérieur. • 7. Se procurer, phonétiquement. - Ancêtre. • 8. Suivie de son poulain (de b. en h.). - Cheville. • 9. Enleva. - Déclenche une compréhension soudaine. • 10. Décapode au rouge comparatif.